

# Le Monde

28 décembre 2000

## Israël-Palestine : Camp David II, la paix avortée

*Au cours de ce sommet manqué, Ehoud Barak et Yasser Arafat n'auront pas eu un seul tête-à-tête. Exaspération des deux parties malgré les efforts de Bill Clinton pour parvenir à un accord.*

Par Sylvain Cypel

Au sixième jour du sommet de Camp David, les négociations bloquées, Bill Clinton change les règles. Fini les pourparlers parallèles en commissions. Chaque camp doit désigner deux négociateurs pour rédiger un projet d'accord-cadre (*Le Monde* du 28 décembre). Les quatre – les Israéliens Sher et Ben Ami, les Palestiniens Dahlan et Erakat – se retrouvent le 17 juillet à 0h30 dans une salle du pavillon Laurel. Le président américain, auparavant, a proposé de réduire l'annexion israélienne des territoires occupés de 11% à 9%. *"On parlait en mission historique"*, dit un Israélien, qui a amené une magnifique carte aérienne de la Vieille Ville de Jérusalem, au 1/2000, où apparaissent, en bleu, les maisons habitées par des juifs.

La question des réfugiés est mise de côté. On y reviendra si l'on aboutit sur le reste. On n'aboutit à rien. Des heures durant, les quatre tentent de rédiger le préambule d'un texte commun. Au bout de douze heures, l'échec est patent. *"Comment Arafat peut-il "vendre" à son peuple ce que vous proposez? Comment y survivrait-il? Vous non plus n'êtes pas prêts à la paix"*, lance un Palestinien aux Israéliens. *"Là, on a senti que leur discours n'est que de la rhétorique, ajoute-t-il. Pour en finir avec un conflit de cent ans, il faut avoir le sens de l'Histoire, pas une mentalité de marchand de tapis dans un perpétuel rapport de forces."* Verdict d'un Israélien: *"Cette nuit-là, on a compris qu'il n'y avait pas avec qui parler, ni sur les principes ni en pratique."*

Pourtant, pour la première fois, les deux camps ont discuté globalement des problèmes. Ehoud Barak prend conscience que *"Arafat ne sera pas le premier leader arabe à lâcher Jérusalem"*; que, sur l'esplanade des Mosquées (le Haram al-Sharif, où se trouve la mosquée sainte Al-Aqsa et sous lequel sont situés les ruines du Temple hébraïque), il ne représente pas que l'OLP, mais le monde arabo-musulman. De leur côté, les Palestiniens sont stupéfaits de l'importance accordée par Israël aux vestiges du mont du Temple. *"On voulait exclure les questions religieuses pour ne parler que de territoires, sinon, c'était la porte ouverte à tous les débordements."* Et voilà que le mont du Temple devient le cœur du conflit!

Bill Clinton va, dès lors, chercher des *"solutions créatives"*. Offrir par exemple une *"forme de souveraineté"* sur les quartiers dits musulman et chrétien de la Vieille Ville aux Palestiniens, la souveraineté sur le mont du Temple restant à Israël. Est-ce une *"base de négociation"*? Barak dit oui du bout des lèvres. Arafat refuse. Il estime la concession palestinienne – laisser le quartier juif et le mur des Lamentations à Israël – la plus aboutie possible. Clinton s'emporte contre le chef palestinien. *"Vous persistez dans votre obstruction !"* Ce à quoi Yasser Arafat rétorque : *"Monsieur le président, les Égyptiens se sont montrés inflexibles sur un kilomètre de désert pour signer la paix avec Israël. Et moi, il faudrait que je renonce à Jérusalem !"* Saeb Erakat apporte une réponse écrite : non, la proposition Clinton ne constitue pas une *"base"* de discussion. *"Alors, c'est fini"* répond l'Américain Bruce Riedel.

Pour les Israéliens aussi, c'est fini. Le 19, Clinton tente de convaincre l'Égyptien Hosni Moubarak, le Saoudien Abdallah et le roi de Jordanie de persuader Arafat de transiger. Sans succès. Barak lui envoie alors une lettre – *"Arafat n'est pas disposé à accepter une décision historique et ne négocie pas en toute bonne foi."* – puis ordonne à ses ouailles de plier bagage. Le président américain doit bientôt s'envoler vers Okinawa, pour une réunion du G7. Il propose que les deux dirigeants repartent, laissant les commissions négocier. Arafat ne dit pas non. Barak refuse. À 23 heures, le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, annonce : *"Camp David s'est terminé sans accord."* Mais, à minuit, Clinton est de nouveau chez Barak. Ce dernier se laisse enfin infléchir. Il ne sera pas celui qui aura fait échouer le sommet. Déjà pointée ce qui va devenir son obsession : démontrer qu'à Camp David, la bonne volonté n'a été qu'israélienne. Un sentiment partagé par les Américains. *« Les Palestiniens, juge l'un d'eux, n'ont jamais fait de proposition positive. Par exemple, ils ne*

*voulaient pas échanger 9% de territoires pour n'en récupérer que 1%. Ils ont dit "copie refusée" sans faire une contre-proposition. »*

Certains Palestiniens développeront ensuite l'idée qu'à Camp David, Israéliens et Américains se coordonnaient pour les faire "capituler", Ehoud Barak négociant par Bill Clinton interposé. *"C'est bien mal connaître Barak que d'imaginer que l'on peut négocier à sa place",* dit un haut responsable du département d'État.

L'explication est plus prosaïque. Américains et Israéliens sont profondément "en phase". Ils partagent une même conception "pragmatique" d'une négociation "donnant-donnant", et la même vision – quelquefois, la même ignorance – des Palestiniens. Ces derniers ont parfois été stupéfiés par leurs interlocuteurs. Lorsque Yasser Arafat dit à Bill Clinton qu'il ne peut transiger sur Al-Aqsa, qu'il est président de la Conférence islamique, ce dernier lui demande de lui "expliquer ce qu'est précisément la Conférence islamique"... *"S'il y avait un tremblement de terre, pourquoi seriez-vous autorisés à reconstruire Al-Aqsa alors que nous ne pouvons reconstruire notre Temple?"*, leur demandera un Israélien. Un autre proposera, si le Haram al-Sharif passe sous "régime international", d'y construire une synagogue. *"Devant ces arguments,* dit un intermédiaire américain, *Al-Aqsa est devenue une obsession pour Arafat. Psychologiquement, il s'est convaincu que les juifs voulaient une victoire sur les musulmans."* Lui a accepté que le mur des Lamentations reste israélien. Pourquoi Israël lui refuse-t-il la souveraineté sur le troisième lieu saint de l'islam, sinon pour l'anéantir?

Israéliens et Palestiniens usent parfois de termes identiques pour expliquer que, au fond, le principal problème de Camp David fut "culturel". Pour les premiers, l'OLP "refuse de prendre ses responsabilités" historiques, pour les seconds, Israël "refuse d'assumer" les siennes. Les Américains, eux, ont souvent été exaspérés par leur incapacité à saisir la "lisibilité" palestinienne. *"Certains Palestiniens nous disaient: "N'écoutez pas Untel, il n'a pas l'oreille d'Arafat." Un autre disait le contraire. Qui représentait l'opinion d'Arafat? Nous n'arrivions pas à le savoir."* A ce jour, ils restent convaincus qu'"une majorité de Palestiniens voulaient aboutir", mais que "le sphinx" Arafat a tout fait échouer.

Problème : cette "majorité" est représentée pour eux par Mohamed Dahlan, Mohamed Rachid ou Hassan Asfour, lesquels, en Palestine, sont considérés (surtout Rachid) comme les principaux vecteurs du système de corruption lié aux Israéliens au sein de l'OLP...

Et puis, il y a le "cas" Barak. *"Une catastrophe",* juge un responsable du Conseil national de sécurité (NSC) américain. Malgré les multiples sollicitations de Washington, celui-ci refusera obstinément tout tête-à-tête avec Yasser Arafat à Camp David. *"Nous lui avons dit : "C'est vous qui avez voulu ce sommet, vous devez faire le premier pas." Pour Arafat, le lien personnel entre chefs est essentiel. Barak s'y est toujours refusé."* *"Pères, lui, aurait petit-déjeuné, déjeuné et dîné avec Arafat. Et dormi dans sa chambre s'il avait pu",* dit en riant un ministre palestinien. *"Le problème n'était pas psychologique,* juge un Américain. *C'était une décision politique. Barak disait en avoir soupé des rencontres inutiles avec Arafat. Si la négociation aboutit, disait-il, je le verrai. Pas avant."* Reste que cette attitude a profondément blessé les Palestiniens. Lors d'un dîner, le 16 au soir, Barak est assis à la gauche de Bill Clinton, entre lui et sa fille Chelsea. Arafat est à la droite du président. Deux heures durant, Ehoud Barak se tournera vers sa gauche, n'adressant la parole qu'à Chelsea...

Le président américain parti au G7 pendant deux jours, il ne se passe rien d'important. Bill Clinton rentre le dimanche 23 à 18 h 25. Là, il va montrer son incroyable force de travail, mêlée, disent les Palestiniens, à "un charme et une ténacité rares". Il rencontre Barak puis Arafat et propose une "négociation marathon". À 23 heures, il se rend à la commission sécurité. Il en sortira à 6 heures du matin, pour dormir un peu avant de rejoindre, à 10 heures le 24, la commission réfugiés. Il demande ensuite à chaque camp de lui envoyer un représentant. Saeb Erakat et Shlomo Ben Ami se présentent. De source palestinienne, Bill Clinton aurait proposé de ramener les annexions israéliennes à 5% seulement, et un État palestinien démilitarisé mais maître de ses frontières, laissant à Israël un "droit d'intervention en cas de grave menace extérieure". Il propose aussi de diviser la souveraineté sur l'Esplanade entre le sol (aux Palestiniens) et le sous-sol (aux Israéliens). Ben Ami refuse. Les Palestiniens avaient déjà fait savoir que l'idée était inacceptable. À 20 heures, Clinton "convoque" Arafat : *"Les Israéliens ont fait de nombreuses concessions alors que vous ne donnez rien sur Jérusalem."* Le ton est agressif. *"Israël, rétorque le leader palestinien, ne fait aucune concession sur du territoire qui lui appartient. Je ne braderai ni Jérusalem ni les Lieux saints. Souhaitez-vous participer à mes funérailles?"* À 22 heures, Bill Clinton fait une ultime proposition : la souveraineté sur l'Esplanade à Israël, avec une "tutelle souveraine" palestinienne garantie par le Conseil de sécurité et le Maroc, qui préside le

Comité Al Qods (Jérusalem, en arabe). Barak a "des réserves". Les Palestiniens refusent, dans une lettre amenée le 25 à 2h30 par Saeb Erakat et Mohamed Dahlan.

Camp David a vécu. Pour un Israélien, "là, Arafat a déchiré le masque". Le matin du 25, Bill Clinton, Ehoud Barak et Yasser Arafat adoptent un texte en cinq points. Israël et l'Autorité palestinienne "s'engagent à poursuivre leurs efforts pour conclure le plus tôt possible un accord". Les parties conviennent de garder un mutisme absolu sur ce qui s'est dit à Camp David. A midi, à la Maison Blanche, Bill Clinton prononce la phrase qui, jusqu'à ce jour, résonne comme un camouflet aux oreilles des Palestiniens: "Le premier ministre israélien a fait plus de chemin que le président Arafat." Les Israéliens exultent.

Après son retour, Ehoud Barak dira : « J'ai encerclé Arafat comme dans Beyrouth, il n'a plus de porte de sortie. » Mais la déception l'emporte autour de lui: les pressions israélo-américaines n'ont pas suffi. "Nous nous sommes trompés quant au processus de décision palestinien. Arafat reste une énigme pour ses interlocuteurs, mais aussi pour ses proches", dit un de ses hommes de confiance. Le sentiment domine que le numéro un israélien a réussi "une opération historique. En deux semaines, il a fait sauter quelques générations au débat public en Israël", brisé des tabous sans rien lâcher sur les intérêts vitaux d'Israël. Pour les Palestiniens, la négociation a, au contraire, montré que ces "intérêts vitaux" changent d'un jour à l'autre. Ils étaient chaque fois révisés pour peu que Bill Clinton propose une nouvelle "idée créative". Dans ces conditions, pourquoi auraient-ils modifié leur stratégie de négociation, eux qui n'ont qu'un seul "joker", l'acceptation ou non de signer la "fin du conflit"? Israël, "engoncé dans une mentalité coloniale", muré dans le déni du droit, de l'Histoire et des réalités, "ne nous considère pas comme des égaux", tranche enfin un proche d'Arafat.

Un haut responsable du département d'État tire le bilan suivant: "A la différence de l'Irlande, au Proche-Orient, les opinions publiques sont plus radicales que les dirigeants, qu'elles ne poussent pas au compromis. Barak a fait un effort de socialisation de son opinion. Insuffisant mais réel. Arafat ne fait aucun effort de socialisation vers la paix." Un autre Américain présent à Camp David porte un verdict plus nuancé : "Les Palestiniens ont eux aussi fait des concessions considérables. L'accord à venir, dit-il, devra plus tenir compte du droit international et conférer à l'État palestinien une souveraineté qui ne soit pas que de façade. Les États-Unis ont beaucoup mésestimé l'importance du soutien du monde arabe à Arafat. Israël devra lâcher beaucoup plus qu'il n'a fait à ce jour."

Les trois parties, cependant, se rejoignent sur deux acceptations fondamentales: le sommet s'est fracassé, dans les faits, sur Jérusalem. Mais les autres problèmes ne changeront pas – en particulier ceux des réfugiés et des colonies, non moins importants. Et Camp David aura posé les fondations de ce qui sera peut-être, un jour, une paix israélo-palestinienne.

---

## **Les ultimes propositions**

### **Les réfugiés : " responsabilité " et " droit au retour "**

Ces documents inédits constituent la dernière version des propositions – très éloignées – présentées par chaque partie dans la Commission Réfugiés, à Camp David. Les débats furent souvent orageux dans cette commission qui fut la seule à traiter des problèmes remontant à la source du conflit israélo-palestinien. Le document israélien est court et général, le palestinien plus long et détaillé. Rédigés en anglais et considérés comme des " documents de travail " (" non paper "), ceux-ci dénotent cependant une certaine évolution des positions respectives.

#### **Le texte israélien (extraits)**

- **Document de travail.** Les Parties sont conscientes des souffrances qui ont été infligées, pendant et après la guerre de 1948, aux personnes et aux communautés des deux côtés. Israël reconnaît par ailleurs qu'il est urgent de régler le sort des réfugiés palestiniens de façon humaine, juste et réaliste, (*rajouté à la main* : en s'appuyant sur les normes du droit international et la résolution 194) dans le contexte de la fin du conflit israélo-palestinien.
- Le problème des réfugiés palestiniens pourra être résolu grâce à un effort international. (...) Israël prendra part à cet effort. (...)
- La résolution du problème (...) couvrira le retour en Israël et dans l'État palestinien, l'intégration dans les pays d'accueil et l'immigration dans des pays tiers.

- (...) La Partie palestinienne reconnaît que le droit au retour des réfugiés palestiniens s'appliquera uniquement à l'État palestinien. (...)
- Israël facilitera, à son entière discrétion, pour des raisons humanitaires, l'entrée échelonnée de XX réfugiés palestiniens sur son territoire. Ils (...) accepteront la citoyenneté israélienne et renonceront à leur statut juridique de réfugiés.
- Une Commission internationale sera constituée. (...)
- Un Fonds international sera créé. (...)
- Le Fonds créera et gèrera un Comité d'enregistrement destiné à constituer le registre définitif et complet des réclamations des réfugiés. (...)
- Durant une période convenue, il sera possible à tout ménage palestinien, devenu réfugié en 1948, ou à ses descendants directs, de déposer une seule plainte auprès du Comité d'enregistrement afin d'obtenir réparation. (...)
- Le règlement équitable du conflit israélo-arabe devra résoudre la question de l'ensemble des réclamations résultant du conflit, y compris celles déposées par les particuliers et les communautés juifs.
- Les Parties inviteront la communauté internationale à financer le règlement permanent de la question des réfugiés palestiniens en fixant un montant forfaitaire (de X). (...)
- Le choix d'un demandeur d'indemnisation pour ses biens se fera en fonction des ressources accumulées par le Fonds. (...)L'indemnisation s'effectuera à condition que le demandeur renonce à toute nouvelle revendication. (...)
- Dans le contexte d'aide internationale, Israël abordera la question d'une contribution financière annuelle de XX durant XX années.
- La Commission, le Fonds et l'État palestinien mettront en œuvre un programme (...) pour résoudre définitivement le problème des réfugiés palestiniens dans l'État palestinien, dix ans maximum après la conclusion de l'accord-cadre de paix. La réalisation de ce projet mettra définitivement un terme aux revendications de l'État palestinien à cet égard. (...)
- Israël ne sera lié par aucun engagement ni obligation (...) autres que ceux précisés dans le présent Accord.

#### **Le texte palestinien** (extraits) Document de travail

- **Importance de la résolution de la question des réfugiés.** Les Parties reconnaissent qu'il est nécessaire de résoudre le problème des réfugiés de façon équitable pour parvenir à une paix juste, globale et durable.
- **Responsabilité morale.** Israël reconnaît être moralement et juridiquement responsable du déplacement forcé et de la spoliation dont a été victime la population civile palestinienne pendant la guerre de 1948 ainsi que d'avoir empêché les réfugiés de rentrer dans leur foyer, conformément à la résolution 194 des Nations unies.
- **La responsabilité de la résolution du problème des réfugiés** incombe à Israël. (...)
- **Droit au retour.** Conformément à la résolution 194, tous les réfugiés qui souhaitent retourner dans leur foyer en Israël et vivre en paix avec leurs voisins ont le droit de le faire. (...) **a)** Est considéré comme réfugié palestinien toute personne palestinienne qui a été empêchée de retourner chez elle après le 29 novembre 1947, qu'elle soit restée sur le territoire devenu Israël ou en dehors. **b)** (...)Le terme " réfugié " s'appliquera aussi à un descendant ou un conjoint de réfugié. **c.** (...) Toute personne immatriculée auprès de l'UNRWA (Agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine) sera considérée comme réfugiée.
- **Commission de rapatriement** Une Commission de rapatriement *composée de représentants des Nations unies, des États-Unis, des Parties, de l'UNRWA, de l'Union Européenne et du Canada* sera créée afin de garantir et gérer la réalisation du droit au retour. (...)
- Les Parties devront appliquer les décisions de la Commission et modifier leurs lois internes de manière à faciliter l'exécution de ces décisions.
- **Conditions du retour.** Tous les réfugiés qui résident actuellement au Liban auront le droit de retourner en Israël dans un délai de deux ans à compter de la signature du présent Accord. (...) Chaque année, au moins XX réfugiés seront autorisés à rentrer en Israël.
- **Le rapatriement** devra reposer sur une décision prise librement et être effectué de manière à maintenir l'unité familiale. (...)
- **À leur retour,** les réfugiés devront prendre la citoyenneté israélienne. Cela mettra fin à leur statut de réfugié.

- **Restitution de leurs biens immobiliers aux réfugiés.** Les biens immobiliers que possédait un réfugié au moment de son déplacement seront rendus à ce réfugié ou à ses successeurs légaux. Dans les cas où (...) il sera impossible, peu pratique ou inéquitable de remettre le réfugié propriétaire dans ses biens, (...) les réfugiés ou leurs successeurs légaux seront habilités à recevoir sur le territoire israélien une terre ou des biens de remplacement. (...)
- **Indemnisation.** L'État d'Israël indemnifiera les réfugiés pour les cas de décès, blessures personnelles, déplacement physique, traumatisme psychologique et perte de biens. (...)
- **Les réfugiés qui souhaitent rentrer** obtiendront une aide au rapatriement leur permettant de se réinstaller dans leur lieu d'origine. **b.** Les réfugiés qui ne souhaitent pas rentrer seront indemnisés pour renoncer à leur droit au retour et recevront une aide à la réinsertion. (...)
- **Le fait qu'un réfugié exerce son droit au retour** en Israël ne devra pas léser son droit à être indemnisé.
- Comme **il incombe à Israël d'indemniser les réfugiés**, il avancera les fonds nécessaires. Les moyens dont dispose le Conservateur *israélien* des biens des absents devraient servir à indemniser les réfugiés. Des sommes provenant du Fonds international mentionné ci-dessous pourront être utilisées pour compléter ce qu'Israël doit à titre de réparation.
- **Indemnisation pour les biens collectifs.** L'État d'Israël indemnifiera l'OLP pour les biens collectifs palestiniens existant à l'intérieur des frontières de l'État d'Israël, internationalement reconnues. (...)
- **Commission d'indemnisation.** La Commission *d'indemnisation créée pour évaluer les pertes matérielles subies par les Palestiniens* acceptera les dossiers de la Commission de conciliation pour la Palestine des Nations unies comme preuve de prime abord des pertes des réfugiés. La Commission pourra aussi utiliser les fichiers de l'UNRWA. (...)
- **L'État d'Israël devra adopter**, dans un délai de six mois à compter du présent Accord, une législation garantissant aux requérants individuels ou à leur représentant autorisé d'avoir accès aux archives israéliennes pertinentes afin de faciliter la constitution de leur dossier. (...)
- **Fonds international.** Un Fonds international sera créé pour soutenir et financer la mise en œuvre des dispositions du présent Accord. (...) Les bénéficiaires des sommes drainées par le Fonds comprendront les réfugiés, les ministères et collectivités publiques palestiniens pertinents, les ministères et organismes publics des pays d'accueil ainsi que les organismes publics ou privés choisis pour mettre en œuvre l'aide ou assurer un appui technique ou de transition.

### Une Palestine sans continuité territoriale ?

À aucun moment, à Camp David, les Israéliens n'ont accepté la création d'un État palestinien possédant une continuité territoriale en Cisjordanie (la bande de Gaza, elle, étant intégralement restituée). Leur carte initiale divisait la Cisjordanie en trois, Israël maintenant deux larges bandes au milieu et l'intégralité de la vallée du Jourdain en sa possession. L'ultime proposition israélienne ne conservait qu'une seule "saillie", au sud, ainsi qu'une frontière palestinienne avec la Jordanie sur 85 % du Jourdain, "offrant" aux Palestiniens deux "passages protégés" entre les deux parties de leur État (sous forme de pont ou de tunnel routier), mais maintenus sous souveraineté israélienne. Cette proposition restitue environ 90 % de leur territoire aux Palestiniens en Cisjordanie.

Elle a été rejetée par l'OLP, qui exigeait une réelle continuité territoriale pour garantir la souveraineté de son État, annulant la coupure israélienne entre Maalé Edoumim et Jéricho-Sud, ainsi que la maîtrise de sa frontière le long du Jourdain et sur la mer Morte. Les Palestiniens acceptaient l'annexion de trois grands blocs de colonies israéliennes (Shomron, autour de Jérusalem, et Gush Etzion), mais exigeaient qu'elle ne dépasse pas 2 % de leur territoire, et qu'ils reçoivent en échange 2 % de territoire israélien, près de Gaza et entre Bethléem et Hébron.

### L'enjeu de Jérusalem

À Camp David, le débat sur Jérusalem-Est (conquise en juin 1967 par Israël) s'est focalisé sur la vieille ville, où se trouvent les lieux saints musulmans, juifs et chrétiens, d'une part, et sur les "quartiers périphériques" arabes, des villages intégrés par Israël dans le "Grand Jérusalem", qui ne faisaient pas partie initialement de la ville, de l'autre. L'Autorité palestinienne a exigé qu'Israël reconnaisse les multiples résolutions de l'ONU sur Jérusalem. Comme la résolution 476 du Conseil de sécurité (30 juin 1980), qui "réaffirme la nécessité impérieuse de mettre fin à l'occupation prolongée des territoires occupés par Israël depuis 1967, y compris

*Jérusalem* ". Depuis 1967, l'État hébreu a poursuivi une politique de " judaïsation " de la ville et de sa périphérie en territoires palestiniens, et d'élargissement continu de ses limites municipales.

Israël a accepté de " lâcher " certains quartiers arabes périphériques, mais pas la vieille ville. Celle-ci est divisée en quatre quartiers. Leur nom (musulman, chrétien, juif et arménien) correspond aux sites et lieux saints qui s'y trouvent, mais la population y est partout très majoritairement palestinienne, sauf dans le quartier dit juif, massivement investi par des Israéliens depuis 1967. Un gros pâté d'habitations est aussi habité par des juifs au cœur du quartier musulman. Après quelques jours, les Palestiniens ont proposé de fixer la souveraineté en fonction de la règle : là où la population est majoritairement arabe, à la Palestine, là où elle est juive, à Israël. Ce qui revenait à accepter l'annexion par Israël des nouveaux quartiers juifs à l'Est et du quartier juif en vieille ville.

Le Haram al-Sharif ou esplanade des Mosquées (dôme du Rocher et mosquée Al-Aqsa) est le troisième lieu saint de l'islam. En dessous restent des vestiges du Deuxième Temple (son accès est interdit par l'immense majorité des rabbins). Du mur occidental du Temple, il ne subsiste que des vestiges, seul un tiers – le mur des lamentations – est apparent. Israël n'a accepté qu'une " *gestion souveraine* " de l'Esplanade par les autorités musulmanes, sans souveraineté de l'État palestinien. À la fin du sommet, Bill Clinton proposera une souveraineté aux Palestiniens sur les quartiers dits chrétien et musulman, incluant l'Esplanade, Israël y maintenant cependant une " *souveraineté du sous-sol* ".